



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02037404

HAL Id: hceres-02037404

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037404>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n° S3110055034

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence en Droit a pour objet de permettre aux étudiants d'acquérir une culture juridique générale commune et de se familiariser avec la méthodologie propre aux juristes. En particulier, elle vise à l'acquisition de la capacité à qualifier une situation juridique et à lui appliquer le régime juridique correspondant. La maîtrise du raisonnement juridique est l'objectif fondamental des trois années de la licence. La cohérence et la progressivité des enseignements est très satisfaisante.

A l'issue de sa formation en licence en Droit, organisée de façon classique en cours magistraux et travaux dirigés, l'étudiant possède une culture juridique solide et poursuit ses études par un master juridique ou, plus rarement, s'oriente vers les concours administratifs ou le marché professionnel du secteur privé.

Avis condensé

• Avis global :

La licence en Droit de l'Université Lyon 3-Jean Moulin, très ancienne, propose aujourd'hui deux parcours : Droit privé et Droit public. Elle est ouverte sur deux sites : Lyon et Bourg-en-Bresse. Son organisation est classique et permet l'acquisition des compétences juridiques tant en termes théoriques que de méthode. Elle se donne pour objectif de former les étudiants aux fondamentaux du droit.

Pour atteindre cet objectif, la licence s'organise autour d'un dispositif d'accompagnement des étudiants malgré des effectifs étudiants très importants et en augmentation (1800 étudiants en L1). La cohérence des enseignements s'inscrit au sein d'une équipe de pilotage bien structurée.

Malgré l'obligation faite aux étudiants de suivre un enseignement d'anglais, la formation reste encore insuffisamment ouverte sur l'international. De même, l'information sur les métiers paraît insuffisante pour l'étudiant désireux de préciser son projet professionnel au cours de la licence.

• Points forts :

- Formation complète et rigoureuse.
- Dispositifs d'accompagnement des étudiants.

• Points faibles :

- Ouverture professionnelle et internationale insuffisante.
- Dispositifs de réorientation peu effectifs.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

- La mention pourrait développer des dispositifs de réorientation et prendre davantage en compte l'ouverture professionnelle et internationale.
- Certaines rubriques pourraient être mieux renseignées, notamment celles concernant le devenir des étudiants diplômés et non diplômés.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence en Droit est tout à fait satisfaisant. L'équipe pédagogique est sérieuse bien que la présentation de ses membres soit dispersée dans le dossier.

Actuellement, aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est encore en place. La valorisation du diplôme, assurée par des dispositifs d'information des lycéens, est satisfaisante.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et la justification de la licence est convaincante. Il faut en outre noter que la licence en Droit a été remaniée. En effet, les matières de chaque semestre sont désormais clairement identifiées en enseignements fondamentaux, complémentaires et d'ouverture (histoire et économie-gestion). La troisième année marque un début de spécialisation en droit public ou privé.

Les règles de compensation peuvent en revanche être davantage clarifiées.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs en cause sont convenables malgré des effectifs étudiants importants dans la licence. Le plan licence appliqué est défini au niveau de l'Université. L'organisation d'un tutorat d'accompagnement, qui s'appuie sur des permanences assurées par des étudiants de master 2, complète utilement le dispositif. L'expérimentation sur une série de deuxième année d'un module d'exercices juridiques destiné à aider les étudiants passés difficilement en deuxième année et assuré par un enseignant expérimenté atteste également de la volonté des responsables de la licence de proposer un suivi le plus proche possible des étudiants.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les données relatives à ces informations sont insuffisamment connues et pas assez utilisées dans le pilotage.

La préparation à l'orientation, l'information sur le monde professionnel constituent l'un des points faibles de la licence en Droit. L'ouverture internationale demeure également insuffisante.